

FORMATION

L'évaluation dans les Ecoquartiers

Les 6 et 7 février 2025
à Paris



Formation à Jugon-les-Lacs – 9 novembre 2023

A destination des élus locaux, agents des collectivités territoriales et
de l'Etat, aménageurs et professionnels



PROGRAMME

Jour 1

Découverte des apports théoriques sur l'évaluation des projets d'aménagement au regard de la transition écologique des territoires

Compréhension du fonctionnement d'un projet d'évaluation en lien avec la démarche de projet

Jour 2

Présentation détaillée des 20 indicateurs nationaux, choix des indicateurs

Présentation détaillée de l'évaluation des EcoQuartiers vécus, de l'élaboration et du retour d'une enquête habitante

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les enjeux et bénéfices globaux de l'évaluation pour suivre et améliorer un projet d'aménagement durable
- Connaître le dispositif global d'évaluation dans le cadre du nouveau processus de labellisation et l'articulation entre évaluation nationale et locale
- Comprendre les finalités et bénéfices attendus de l'évaluation des projets engagés dans la démarche ÉcoQuartier aux différents stades d'avancement (amont, chantier, livré, vécu)

PRÉ-REQUIS

- Porter ou accompagner un projet engagé dans la démarche ÉcoQuartier : ÉcoProjet ou ÉcoQuartier Livré (anciennes étapes 1, 2 ou 3).
- Avoir initié une démarche d'évaluation du projet ou s'apprêter à le faire
- Être inscrit sur la Communauté Evaluation animée par le Cerema sur Expertises territoires : www.expertises-territoires.fr

FRAIS D'INSCRIPTION

- Cette formation est gratuite, prise en charge par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. Toutefois, les frais de déplacement et de restauration engagés par le participant restent à la charge de la collectivité ou de

Adresse : [2 Rue Alfred Fouillée, 75013 Paris](https://www.2ruealfredfouillee.fr)





INSCRIPTIONS

Pour les élus, services des collectivités et professionnels

Lien vers les inscriptions : <https://forms.gle/xnKwtX3gWdA73bde7>

Ce lien d'inscription s'adresse aux élus, agents des collectivités, chefs de projet des programmes PVD, ACV et de renouvellement urbain, ainsi qu'aux aménageurs, architectes, urbanistes, paysagistes et bureaux d'étude. Si vous ne parvenez pas à vous inscrire ou pour toute question, merci d'envoyer un message aux responsables de la coordination de la formation.

Pour les agents de l'Etat

Inscriptions directement sur les plateformes RenoIRH et Self Agent

COORDINATION DE LA FORMATION

Cécile Roure

Cheffe de projets au CVRH
cecile.roure@developpement-durable.gouv.fr

Colin CAUCHOIS

Chef de projet à la DGALN
colin.cauchois@developpement-durable.gouv.fr

Isabelle MORITZ

Adjointe à la cheffe du bureau AD4 de la DGALN
Isabelle.moritz@developpement-durable.gouv.fr